



الجمهورية التونسية
وزارة التعليم العالي
والبحوث العلمي



Sidi Thabet, le 09/02/2022

**CONSULTATION N°1 POUR LA SELECTION
DE QUATRE ASSISTANTS(E)S TECHNIQUES SCIENTIFIQUES*
AVEC DES CONTRATS DE RECHERCHE
MIAREM N° REF. C-5-3.1-17**

CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre du Programme Italie-Tunisie 2014-2020, l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet (ISBST) en tant que Partenaire 2 (P2), en partenariat avec six partenaires, en Italie et en Tunisie, a obtenu un cofinancement européen pour la mise en œuvre d'un projet stratégique intitulé : « Méthodologies Innovantes et Actions de Renforcement pour protéger l'Environnement Méditerranéen ».

Le projet MIAREM a pour objectif « la réalisation et le transfert de savoir-faire technologique visant à la restauration environnementale des parties dégradées des fonds marins, par des activités de restauration des herbiers de *Posidonia oceanica*. La régression des prairies de *Posidonia oceanica* provoque des déséquilibres évidents dans la dynamique côtière avec une diminution progressive des stocks de poissons d'espèces précieuses pour la pêche à petite échelle. Les activités du projet viseront donc à transférer un modèle de récupération qui représente une étape importante pour assurer le renversement des processus d'appauvrissement qui affectent actuellement fortement les côtes tunisiennes. Les résultats finaux seront liés à la restauration d'un habitat de haute valeur environnementale dont les bénéficiaires seront les communautés locales des territoires concernés ».

Dans le cadre des groupes de tâches (GT3, GT4, GT5 et GT6), relatives à la mise en œuvre et l'exécution des activités du projet MIAREM, l'ISBST publie cet appel à candidature pour la sélection de quatre assistants(e)s techniques scientifiques avec des contrats de recherche du projet MIAREM afin d'atteindre ses objectifs au regard des règles en vigueur ainsi que les termes de référence.

La durée de ce projet est de 24 mois, débutant à partir du 30 octobre 2021 conformément au contrat de subvention, signé le 29 octobre 2021.

ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet ISBST, se propose de recruter quatre assistants(e)s techniques scientifiques avec des contrats de recherche travaillant en groupe et affecté(es) à la réalisation et l'exécution des activités de terrain et de recherche du projet MIAREM pour le reste de la période d'implémentation.

Vu la spécificité du travail scientifique en plongée sous-marine dans le projet MIAREM et la quantité importante de tâches à exécuter en peu de temps, il est nécessaire de recruter un groupe de 4 plongeurs scientifiques pour assurer la réussite du projet.

La participation à cet Appel d'Offres à procédure simplifiée est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales capables de s'y obliger qui témoignent d'une expérience significative en matière d'étude et connaissances techniques pour l'étude de la végétation marine et pour la bonne exécution des obligations de la mission.

ARTICLE 2 – MISSION DES QUATRE ASSISTANTS(E)S TECHNIQUES SCIENTIFIQUES

Les activités des quatre assistant(e)s techniques scientifiques sont menées en étroite collaboration avec la coordinatrice scientifique du projet MIAREM, et en parfait accord avec les missions attribuées à l'ISBST en tant qu'un bénéficiaire de ce projet.

Les quatre candidat(e)s sélectionné(e)s seront affecté(e)s à l'ISBST, et assureront ensemble sous la supervision du coordinatrice du projet à l'ISBST, les différentes tâches suivantes :

- travailler en groupe ;
- prendre part à toute réunion scientifique et technique de l'équipe du projet suite à une invitation par la coordinatrice scientifique de l'ISBST ;
- élaboration et rédaction des rapports d'avancement scientifique du projet ;
- collecte des données bibliographiques sur la posidonie ;
- prendre part dans les activités de sélection des zones appropriées et de choix du site pilote de restauration de l'herbier de posidonie en Tunisie ;
- participer ensemble dans les travaux de levés de terrain et de cartographie ;
- prendre part en groupe dans les activités de relevés *in situ* et de l'étude des paramètres de vitalités de l'herbier à *Posidonia oceanica* ;
- assurer le travail en groupe en milieu marin en plongée sous-marine, à savoir prélèvement des faisceaux de posidonie du site donneur, transfert et plantation dans le site receveur ;
- collaborer ensemble dans la conception, réalisation et la pose des structures de protection du site pilote ;
- suivi du site ex ante ;

- étude de paramètres phénologiques, biométriques et lépidochronologique de la posidonie et traitement des données ;
- étude du stock de carbone bleu dans les herbiers sélectionnés ;
- analyse et validation des données ;
- conception des activités de surveillance ;
- suivi, contrôle et surveillance des paramètres de l'herbier ;
- organisation des activités de formation sur l'étude de la posidonie ;
- prendre part dans les activités de formation ;
- présentation des résultats de projet et communication à travers la participation dans évènements scientifiques ;
- rédaction d'articles scientifiques.

ARTICLE 3 : FINANCEMENT ET REMUNERATION

Cette prestation est financée par un don de l'Union Européenne au profit du projet MIAREM dans le cadre du Programme IEV CT « Italie-Tunisie » 2014-2020.

La rémunération des assistant(e)s techniques scientifiques du projet MIAREM seront imputées sur la rubrique 1 : Ressource humaine. Elle est fixée à raison d'un salaire mensuel net de Deux Milles Trois Cent Dinars (2300 TND / équivalent à 700€) par assistant et durant 12 mois avec possibilité de reconduction des contrats si nécessaire et jusqu'à la fin des travaux.

Le paiement des assistant(e)s techniques scientifiques sélectionné(e)s, se fait selon les termes du contrat en commun accord avec le coordinateur du projet à l'ISBST.

ARTICLE 4 : DUREE DE LA COLLABORATION

La collaboration entre les 4 assistant(e)s scientifique et l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet ISBST démarre à la signature du contrat jusqu'à la fin dudit projet (28 octobre 2023) et la livraison du rapport final du projet MIAREM.

ARTICLE 5 : CONDITIONS POUR LA PARTICIPATION A LA SELECTION

Pour pouvoir participer à cet appel, le(la) candidat(e) doit remplir les conditions générales et professionnelles suivantes :

A- Conditions Générales :

- Avoir la citoyenneté tunisienne ;
- Jouissance des droits civils et politiques ;
- Ne pas avoir eu de condamnations pénales ou avoir une procédure judiciaire en cours ;
- Ne pas avoir de contraintes à voyager à l'étranger.

B- Conditions Professionnelles :

- Avoir un mastère en écologie ou équivalent, un bonus pour les sujets de mastère dans le domaine marin sera accordé ;
- Avoir un permis et un diplôme national reconnu de plongée ;
- Avoir une expérience dans l'étude des plantes marines ;
- Avoir une expérience dans l'organisation d'évènements scientifiques (formation, cours...) ;
- Maîtrise la langue française, avec aisance orale d'animation des réunions et des workshops ; la maîtrise de l'anglais est un atout ;
- Maîtrise et usage des outils bureautique et informatique.

Le candidat à la sélection doit remplir l'ensemble de ces conditions avant la date limite de candidature relative au présent avis. Toute candidature est nulle si UNE de ces conditions n'est pas remplie.

ARTICLE 6 : PROCEDURES ET CRITERES DE SELECTION

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans les articles 7 et 8, seront examinées par une Commission nommée par le représentant légal de l'ISBST. Seuls les candidats qui remplissent les conditions détaillées dans l'article 5 seront admis à la sélection.

La Commission évaluera les dossiers de candidature et attribuera une note selon les critères détaillés dans le tableau suivant :

CRITERES DE SELECTION	SCORE
Master en écologie (sujet de mastère dans le domaine marin = 2 points)	2 points
Publication/Communication/Etude scientifique en relation avec la végétation marine (1 point par travail)	3 points max
Connaissances des techniques d'étude des herbiers de végétation marine : phénologie, biométrie, lépidochronologie, estimation de stock de carbone bleu... (2 points par technique)	10 points max
Expérience professionnelle dans des projets nationaux ou internationaux (1 point par projet)	5 points max

Expérience dans l'organisation des événements/ formations scientifiques (1 point par événement/ formation)	5 points max
Expérience en plongée sous-marine (1 point par plongée)	5 points max
Total	30 points

La note totale est la somme de tous les critères. La note totale requise est de 20 points/30. L'absence de réponse de l'ISBST vaut refus.

Les candidats ayant eu la note requise seront invités à passer un entretien oral obligatoire avec la commission pour le choix final. L'entretien oral a pour but d'évaluer les connaissances techniques du candidat dans l'étude de la posidonie (phénologie, biométrie, lépidochronologie, estimation de stock de carbone bleu...) à travers des tests techniques. Un score de 20 points est attribué à l'entretien oral par la commission.

Le score maximal est de 50 points (évaluation du dossier + entretien oral). Les 4 candidats ayant obtenus le score le plus élevé seront retenus.

ARTICLE 7 : CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres à procédure simplifiée est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales capables de s'y obliger qui témoignent d'une expérience dans le travail dans le domaine marin et ayant une connaissance sur les plantes marines.

Les personnes intéressées devront envoyer leur dossier par courrier postal express ou déposer au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet dans un délai de 30 jours après la publication de cette avis à 12h00.

Les dossiers reçus après cette heure et cette date seront rejetés systématiquement.

L'adresse de l'envoi ou de dépôt en main propre :

Institut Supérieur de Biotechnologie Sidi Thabet – ISBST
BiotechPôlet, BP-66, 2020, Sidi Thabet, Ariana
Tunis – 2020 - Tunisie

L'enveloppe devra porter la mention suivante :

Consultation n°1 - MIAREM

Sélection des assistant(es) technique(s) scientifique(s)

« A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation »



ARTICLE 8 : COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de motivation
- Un Curriculum Vitae adapté au poste
- Une copie de la pièce d'identité nationale
- Bulletin n°3 extraite durant la dernière année à partir de la date de dépôt du dossier
- Certificat médicale de bonne santé pour l'exécution des activités demandées dans le cadre du projet MIAREM faite durant les 3 derniers mois à partir de la date de dépôt du dossier
- Une copie légalisée des diplômes obtenus
- Pièces justificatives de l'expérience
- Preuves des compétences recherchées

ARTICLE 9 : MENTION SUPPLEMENTAIRES

L'ISBST se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

Coordinatrice du projet



Dr. Rym Zakhama-Sraieb



Directrice de l'ISBST



Dr. Rym Driouich Chaouachi